

"PLUS PRES, LE DISTRICT  
C'est Vous, C'est Nous"



# Pleine Lucarne

N°10 - avril 2017

La newsletter du District de l'Ain



Caroline  
TERRIER

p 2



La quinzaine  
du Foot

p 6



L'UNSS  
dans l'Ain

p 6



## Jouer sur le terrain de la communication

Le football amateur réalise grâce à ses bénévoles un travail formidable qui dépasse largement le «rectangle vert du terrain». Nombreux sont les dirigeants, les éducateurs, les arbitres qui se forment et dispensent eux-mêmes des thèmes basés sur la sportivité, l'intégration et l'éducation.

Longtemps, ces bénévoles ont pensé que le savoir-faire primait sur le faire-savoir mais aujourd'hui, la majorité des acteurs du football ont intégré cette préoccupation majeure de communiquer.

Aussi, le District de l'Ain a mis en place pour cette mandature une

commission communication composée de 4 personnes.

Christine, Fabienne, Sarah et Pierre par leur cursus professionnel, leur complémentarité et leur engagement contribuent désormais à donner des repères pour montrer combien le football peut être le vecteur d'une véritable synergie dès lors que la coopération et la diversité donnent un éclairage valorisant du travail de chaque acteur bénévole.



**Jean-François JANNET,**

*Président*

*La Dream Team Com !*

## A cteur de l'économie territoriale



La pratique d'un sport constitue une véritable «école de la vie» pour les nombreux jeunes licenciés dans les clubs de l'Ain, et notamment dans les clubs de football, qui fédèrent le plus grand nombre de licenciés.

Les valeurs éducatives du sport ne sont plus à démontrer. Apprentissage du travail en équipe, de la discipline, de la persévérance, ... le sport mobilise et développe les compétences de chacun, compétences physiques mais aussi capacité de réflexion pour pouvoir s'adapter rapidement à chaque situation.

Le sport contribue au développement de la confiance en soi, à la compréhension des règles de vie en commun. Il sait donner à chacun une place dans une dynamique de groupe, d'effort et d'émotions partagés.

Le Département accompagne le District de l'Ain dans son fonctionnement et les nombreuses actions qu'il mène auprès des jeunes, pour le développement des valeurs de respect et de solidarité. Je pense notamment aux actions favorisant l'inclusion de personnes en situation de handicap, qui est une des préoccupations de l'Exécutif départemental.

Je veux saluer l'action des éducateurs sportifs et des nombreux bénévoles qui s'investissent auprès des jeunes et leur permettent ainsi de gagner en confiance, de s'épanouir.

**Caroline TERRIER,** Vice-présidente déléguée au sport et à la culture

# Vos compétitions

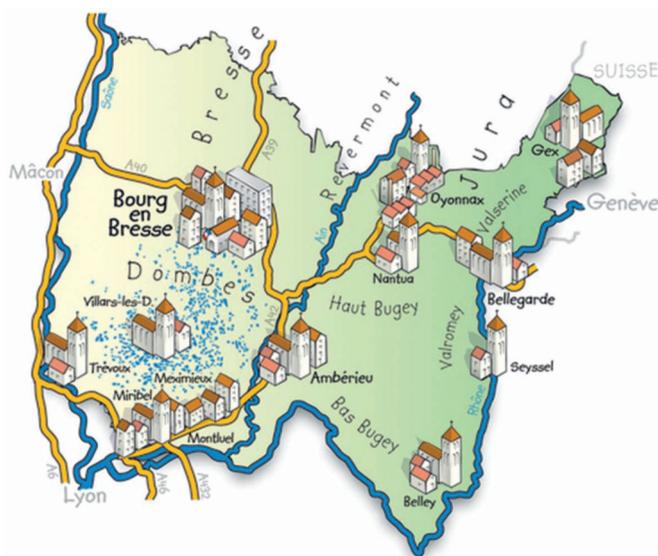
**Vos déplacements ... Le savant calcul de Michel FEYEUX, dirigeant bénévole du District**

**SACHANT QU'IL Y A :**

- **420 rencontres par week-end**
- **22 semaines de compétitions**

**SACHANT QU'EN MOYENNE PAR SAISON :**

- Les bénévoles du District effectuent **110 900 kilomètres**.
- Les délégués, observateurs et les arbitres parcourent **14 300 kilomètres**.



- Les arbitres sillonnent le District avec au compteur **755 000 kilomètres**.
- Les bénévoles des clubs se déplacent pour des réunions et formations gérées par le District avec un cumul de **48 700 kilomètres**.
- Les bénévoles des clubs véhiculent leurs licenciés en réalisant **1 468 500 kilomètres**.

**Total enregistré : 2 397 400 kilomètres**

Le périmètre du département de l'Ain étant de **530 kilomètres**, les footballeurs parcourent en une saison l'équivalent de **4500 tours** (12,3 tours/jour)

**SACHANT QU'EN MOYENNE :**

- Un véhicule consomme **5 litres aux 100 kilomètres**.
- Qu'un litre de carburant coûte **1,30 €**.
- Que les acteurs du football parcourent **2 397 400 kilomètres**.

La dépense faite en carburant pour une saison par l'ensemble des bénévoles du football départemental s'élève à **155 800 €**.

## La réglementation

### **Les exigences de sécurité auxquelles doivent répondre les cages de football**

Le décret n° 2016-481 du 18 avril 2016 concerne les responsables de la première mise sur le marché, fabricants, importateurs, vendeurs, distributeurs, loueurs, exploitants et gestionnaires de cages de but de football.

L'article 1 décrète que :

- L'article R.322-19 du code du sport est désormais modifié ainsi : les mots « équipements de taille réduite, spécifiquement conçus et adaptés aux capacités des jeunes enfants » sont remplacés par les mots « buts légers dont le poids total est inférieur à 10kg ».

- L'article R.322-21 du code du sport précise que dès leur mise sur le marché, les équipements non mobiles sont munis d'un dispositif d'installation permettant d'assurer leur fixation permanente.

- L'alinéa suivant du même article mentionne que dès leur mise sur le marché, les équipements mobiles sont munis d'un dispositif, permanent et solidaire de la structure, de fixation ou de contrepoids.

- Les équipements sont régulièrement entretenus par les exploitants ou les gestionnaires, de telle sorte qu'ils répondent en permanence aux exigences de sécurité comme définies ci-dessous :

- Dès la première installation, ils sont contrôlés par les exploitants ou les gestionnaires conformément aux prescriptions des normes les concernant dont les références sont publiées au Journal officiel de la République Française.
- Les exploitants ou les gestionnaires des équipements installés établissent un plan de

# L a réglementation (suite)

vérification et d'entretien qui précise notamment la périodicité des vérifications. Ils tiennent à la disposition des agents chargés du contrôle ce plan ainsi que le registre comportant, pour chaque site, la date et les résultats des essais et contrôles effectués.

- Après utilisation, les buts non fixés de manière permanente sont rendus inutilisables par le public et sont sécurisés de manière à éviter tout risque de chute, de renversement ou de basculement.
- Tout équipement non conforme aux exigences de

sécurité est immédiatement rendu inaccessible aux usagers par l'exploitant ou le gestionnaire.

L'article R.322-25-1 du code du sport stipule que les exploitants ou les gestionnaires sont tenus de signaler sans délai au préfet de département les accidents graves dont la cause est liée à un équipement.

Un accident grave est un accident mortel ou un accident ayant provoqué des lésions corporelles.

Article validé par le service juridique de la FFF

## Vos formations

**Le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain, CDOS01**, dispense des sessions de formations sur la vie et la trésorerie associative, la comptabilité, l'informatique et la communication. Le calendrier de formation est en ligne sur <http://ain.franceolympique.com>

Pour vous inscrire, contactez Floriane au **04 74 45 11 27**

**Le 4 février dans nos locaux** du District à Viriat, a eu lieu une formation PSC1 organisée par Patrick Chêne à l'initiative de la commission prévention.

La Formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.



## L e foot de demain



Depuis cette saison, le So Club de Viriat a mis en place un partenariat avec le District afin de diversifier l'activité Football et signera prochainement une convention avec la FFF.

Dans le cadre de ce partenariat, deux manifestations se sont tenues dans le complexe le 3 février pour les U19 garçons et le 18 février pour les féminines U15-U18-Seniors qui ont pu s'initier à une nouvelle forme de pratique.



## BIENTÔT 100 ANS..... UN PEU D'HISTOIRE

L'association du Concordia Football Club Bellegarde a été fondée en 1921. Elle prend la relève du club du Football Club L a n c r a n s - Bellegarde fondé en 1919.

### Deux raisons sont évoquées pour expliquer le choix de «Concordia» :

- Inspiré d'un club suisse ; en effet plusieurs ressortissants suisses et italiens sont à l'origine de l'appellation du club.
- Car Concordia vient du mot Concorde, qui signifie l'union des cœurs et bonne volonté.

C'est Claude Béatrix qui fonde le club et Monsieur Chollet qui en est le premier Président.

Les couleurs des premiers équipements étaient un maillot à rayures rouges et noires, shorts et chaussettes noirs.

Pour leur première saison, les rouges et noirs finissent Champion de 3<sup>e</sup> série Ain-Jura.

Durant la deuxième guerre mondiale, les mesures gouvernementales obligent toutes les sociétés sportives à se réunir sous le même sigle, le club du C.F.C.B disparaît pour devenir l'E.S.B.C.A (Entente Sportive

Bellegarde-Coupy-Arlod). Le club renaît cependant de ses cendres dès la fin de la guerre en 1945. A cause de problèmes financiers, le club est obligé de quitter le stade d'Arlod pour un terrain annexe à Musinens. C'est en 1949 que le C.F.C.B. s'installe définitivement à Arlod, sur un terrain vendu par Monsieur Léon Jacquemet et aménagé par la Municipalité.

### Revenons au présent

La devise du club actuel est : Ambition, Formation et Convivialité

Ces trois mots résument totalement la philosophie du club

Ambition... tout un chacun aspire à évoluer le plus haut possible dans la hiérarchie départementale et régionale. Pour Concordia, club phare d'un bassin de vie de 13000 habitants, cela est primordial.

Formation... dans un passé récent, notre formation a sorti quelques internationaux, notamment David Hellbuick, Younes Kaboul, Mustapha Omari Allaoui, Yanis Hamoudi et aussi Dino Gomes bien connu au FBBP 01.

Enfin Convivialité... c'est le ciment de la réussite d'un club comme le nôtre, où chacun se sent en famille et passe d'agréables moments de détente et d'amitié.

## L'UNSS au niveau départemental



Le District de l'Ain de Football a signé une convention le 14 septembre 2016 avec Madame la directrice départementale de l'UNSS en présence de Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur des services de l'Education Nationale de l'Ain, pour encourager à la pratique du football dans les collèges et lycées, notamment dans le cadre des Associations Sportives.

## L'UNSS au niveau national

«Article 3 – Sont obligatoirement affiliées à l'Union Nationale du Sport Scolaire toutes les Associations Sportives des établissements du second degré de l'enseignement public. Peuvent s'affilier les Associations Sportives des établissements

d'enseignement privé qui ont adopté des statuts conformes au décret du 13 mars 1986 et qui acceptent le contrôle de l'UNSS».

### QUELQUES CHIFFRES :



9 200 établissements

1 000 921 Licenciés



32 443 Enseignants

127 134 Arbitres



**85 sports** de référence à l'UNSS. En cumulant **futsal et football**, la pratique de l'activité rentre **dans le top 3 des activités les plus représentées à l'UNSS** dans les établissements scolaires avec **234 218 licenciés**.

## Programme du Foot à l'école 2016-2017



En partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, l'UNSS, l'USEP, l'UGSEL, la Fédération Française de Football présente la deuxième édition de l'opération «**La Quinzaine du Foot**».

Cette action est prioritairement destinée à l'ensemble des collèges et des lycées métropolitains et ultra-marins.

### 1. Objectifs

- Faire pratiquer les élèves (filles et garçons) non pratiquants par les élèves licenciés FFF et UNSS (matches, rassemblements, tournois...),
- Créer un lien avec une association caritative locale,
- Réaliser une vidéo de trois minutes avec pour thématique : "A la rencontre de l'autre".

Les établissements et classes engagés dans cette opération réalisant l'ensemble de ces objectifs seront récompensés par une dotation matérielle.

### 2. Dates de l'opération

L'opération s'est déroulée officiellement entre le 13 mars 2017 et le 24 mars 2017.

Remerciement à Madame Candice PREVOST, directrice adjointe nationale de l'UNSS,

member du Bureau Exécutif de la Ligue de Football Amateur, ancienne joueuse du club de Paris Saint Germain et capée à 4 reprises au niveau international pour sa collaboration à cet article.



## 300<sup>E</sup> LICENCIÉE FÉMININE DU DÉPARTEMENT EN FOOTBALL D'ANIMATION.

Le District de l'Ain a mis à l'honneur Iris Peschaud du FCDombes (née en 2007). La presse, le Président du FC Dombes et le Président du District, les responsables de la commission féminine et de la commission communication étaient présents, ainsi que toute sa famille pour immortaliser ce moment !

Pour la récompenser, la jeune footballeuse a reçu un bon cadeau dans un magasin de sport et 2 places pour assister à un match de l'UEFA Women's Champions League au Parc OL.



## 300<sup>E</sup> LICENCIÉE DIRIGEANTE DU DISTRICT DE L'AIN

**Olga Oliveira Ferreira** du Club bassin Pontevallois a la chance d'être la 300<sup>e</sup> licenciée dirigeante du District de l'Ain. Elle s'est vu remettre un bon cadeau et deux places pour assister à un match de l'UEFA Women's Champions League au Parc OL.

## SAVE THE DATE : LE 27 MAI JOURNÉE EXCEPTIONNELLE «MESDAMES, FRANCHISSEZ LA BARRIÈRE» AU COMPLEXE SPORTIF DE SAINT BÉNIGNE.



Cette manifestation réunira l'ensemble des joueuses licenciées et non licenciées du département des catégories U6 à Senior et permettra de clôturer la saison de manière festive.

**Au programme** : jeu réduit 3x3 et 5x5, tennis ballon, foot-golf.

Le plan de féminisation organisera également 3 temps forts d'animation dont une table ronde rassemblant des élèves, des dirigeantes d'entreprises, des dirigeantes et bénévoles d'associations démontrant ainsi **l'implication des femmes sur le territoire et encourageant leur engagement.**

# Dans le rétro

## Cette année-là... 1989

**1989** marque le **bicentenaire de la Révolution Française** : c'est l'occasion de mesures de clémence exceptionnelles en matière disciplinaire.

**C'est année-là, l'opération «un club, un minitel»** est lancée et en statistiques de saisies des résultats, le District de l'Ain sera à la pointe.

**Les feuilles de match en 3 exemplaires** apparaissent également pour permettre à chaque club de conserver un exemplaire.

**C'est année-là, le premier tournoi du Conseil Général 01** rassemblant 43 cantons se déroule à Bourg en Bresse. Le

canton de Belley l'emporte contre Bourg Nord Centre.

**C'est année-là, une commission médicale se met en place** avec 4 médecins sous la direction du docteur Gerin de Virieu le Grand.

**Et pour la première fois, une commission d'appel est constituée**, dirigée par un des deux vice-présidents du District, Monsieur Bernard BARBET. En fin de saison, celui-ci met l'accent sur certaines anomalies et incohérences des textes et revendique que la dite-commission soit «**forces de propositions**» ... **Un quart de siècle déjà**

## Nos partenaires

**VOLKSWAGEN EUROPE GARAGE** est partenaire du District de l'Ain pour la saison 2016/2017 et l'accompagne sur ses manifestations locales tout au long de la saison : la finale départementale (U13 g et f) le 01/04/2017 à la plaine tonique de MONTREVEL, la journée du foot féminin le 27/5/2017 à ST BENIGNE, les finales des Coupes de l'Ain à PERONNAS le 3 juin 2017, et d'autres évènements encore.

Une arche gonflable aux couleurs du District de l'Ain et de Volkswagen a été mise à disposition pour les manifestations.

Grâce à l'implication de l'équipe du District de l'Ain et de son président **Jean-François JANNET**, plusieurs clubs de l'Ain ont pu bénéficier d'une aide de la



**Volkswagen**



Fédération cumulée à une aide de Volkswagen afin de s'équiper en minibus 9 places et véhicules 7 places, qui à ce jour apportent beaucoup aux clubs (déplacements, logistique, locations...).

Le District de l'AIN fait partie des têtes de liste nationaux avec près de 20 minibus affectés aux clubs amateurs sur le dispositif "Horizon bleu".

Nous nous réjouissons de ce partenariat qui bien sûr fédère tous les talents sur le terrain.

**La Pleine Lucarne** est une publication du **District de Football de l'Ain** situé à 01440 Viriat - Tél : 04 74 22 87 87

Directeur de publication : **Jean-François Jannet**

Rédaction : **La commission communication du District de Football de l'Ain** - Imprimerie : **Comimpress**